

Digital Press Social Sciences and Humanities

L'anglicisme dans la langue française

Danny Susanto

Proceeding of Conférence internationale sur le français 2018

Joesana Tjahjani, Merry Andriani, Sajarwa, Wening Udasmoro (eds)

L'anglicisme dans la langue française

Danny Susanto

Universitas Indonesia, Depok, Indonesia

*e-mail: dcamilo@yahoo.com

Résumé

Cette étude vise à analyser le phénomène connu sous le terme « anglicisme » : un emprunt fait à la langue anglaise par une autre langue. L'anglicisme est né soit de l'adoption d'un mot anglais par suite d'un défaut de traduction malgré l'existence d'un terme équivalent dans la langue du locuteur, soit d'une mauvaise traduction, comme traduction mot à mot. Dit phénomène est très courant actuellement et la plupart des langues du monde entier y compris En faisant usage de quelques concepts linguistiques tels que anglicisme, néologisme, syntaxe, morphologie etc., cet article aborde différents aspects liés aux anglicismes en langue française à travers une étude bibliographique: la définition de l'anglicisme, l'origine des anglicismes en langue française et la situation actuelle, les domaines les plus touchés par les anglicismes, les différentes catégories des anglicismes, la différence entre les anglicismes français de la France et ceux du Canada francophone, l'attitude de la société francophone vis-à-vis des anglicismes et leurs efforts pour stopper ce phénomène. L'étude montre que les domaines touchés sont, entre autres, commerce, voyages, institutions parlementaires et judiciaires, sports, chemin de fer, production industrielle et plus récemment film, production industrielle, sport, industrie pétrolière, technologie de l'information, de la science et de la technologie. Différentes initiatives ont été mise en œuvre tantôt par les institutions publiques tantôt par les individus qui partagent les soucis face à la menace de plus en plus ressentie de l'omniprésence des anglicismes dans la vie quotidienne.

Mots-clés

anglicisme, échange linguistique, néologisme, français

Abstract

The purpose of this study is to analyze the phenomenon known as "anglicism": a loan made to the English language by another language. Anglicism arose either from the adoption of an English word as a result of a translation defect despite the existence of an equivalent term in the language of the speaker, or from a wrong translation, as a word-by-word translation. Said phenomenon is very common nowadays and most languages of the world including making use of some linguistic concepts such as anglicism, neologism, syntax, morphology etc, this article addresses various aspects related to Anglicisms in French through a bibliographic study: the definition of Anglicism, the origin of Anglicisms in French and the current situation, the areas most affected by Anglicism, the different categories of Anglicism, the difference between French Anglicism in France and French-speaking Canada, the attitude of French-speaking society towardsto the Anglicisms and their efforts to stop this phenomenon. The study shows that the areas affected are, among others, trade, travel, parliamentary and judicial institutions, sports, rail, industrial production and most recently film, industrial production, sport, oil industry, information technology, science and technology. Various initiatives have been implemented either by public institutions or by individuals who share concerns about the increasingly felt threat of the omnipresence of Anglicism in everyday life.

Keywords

anglicism, linguistic exchange, neologism, français

1 Introduction

A l'heure actuelle de nombreux mots d'origine anglaise ont été introduits dans le vocabulaire de pratiquement toutes les langues officielles du monde et, certes, le français ne fait pas l'exception. En effet, le phénomène connu sous le terme de l'anglicisme s'observe un peu partout voire dans les livres de méthode utilisés dans le département de français de la Faculté des Sciences Humaines, Universitas Indonesia. Les mots comme mail, tchater sont parmi les anglicismes apparus dans la méthode censée d'enseigner le français « pur ». Or dans d'autres textes (journaux, revues, livres) il existe parallèlement les termes français pour ces mots. En faisant usage de quelques concepts linguistiques tels que anglicisme, néologisme, syntaxe, morphologie etc, cet article aborde différents aspects liés aux anglicismes en langue française à travers une étude bibliographique: la définition de l'anglicisme, l'origine des anglicismes en langue française et la situation actuelle, les domaines les plus touchés par les anglicismes, les différentes catégories des anglicismes, la différence entre les anglicismes français de la France et ceux du Canada francophone, l'attitude de la société francophone vis-à-vis des anglicismes et leurs efforts pour stopper ce phénomène.

2 Discussion

Pour commencer, il est indispensable de comprendre ce qu'on entend par l'anglicisme. Il existe plusieurs définitions : « Construction propre à la langue anglaise » (Larousse, s.d) Façons de parler empruntées à la langue anglaise et transportées dans une autre langue". Les anglicismes, sont, en effet, des prêts linguistiques de l'anglais vers une autre langue. Souvent, ils sont le produit de mauvaises traductions de documents imprimés ou de séquences parlées, et sont parfois forcés par l'absence d'un mot approprié pour traduire un terme ou un mot spécifique. Ils sont très fréquents dans la langue utilisée par les adolescents, en raison de l'influence que les médias régionaux et étrangers exercent sur leur façon de parler et de s'exprimer. Ils sont également fréquents dans la langue technique (principalement en sciences et en génie), grâce aux contributions importantes apportées par les pays anglophones à la recherche scientifique et au développement de nouvelles technologies.

2.1 L'origine des anglicismes en langue française et les domaines les plus touchés par les anglicismes

Le français, comme on l'avait affirmé auparavant, malgré sa réputation d'être perçue comme langue prestigieuse voir d'élite et aussi l'emblème international de la culture et du romantisme elle s'est vue obligée d'accueillir un nombre de plus en plus croissant de l'anglicisme. Ceci est en contradiction avec l'un des nombreux clichés sur les français selon lequel, les français, même ceux qui travaillent en contact direct avec les touristes, ne savent pas et / ou n'aiment pas parler anglais. Cela était, peut être très vrai dans le passé, mais, il diminue à mesure que les nouvelles générations - nées et éduquées sur Internet et davantage voyageées et mondialisées - sont entrées sur le marché du travail et deviennent entrepreneurs. Le français et l'anglais se sont en effet influencés et cela remonte à quelques siècles. L'anglais est une langue germanique, tandis que le français est une langue romane. Les deux langues sont, cependant, étroitement liées l'une à l'autre. Comme l'affirme Leclercq (2008), d'une part, le français a exercé une influence considérable sur l'anglais « Entre le onzième et le dix-huitième siècle, les Français ont transmis des milliers de mots à l'anglais, au point qu'on peut dire qu'entre 50 et 60% du vocabulaire anglais est d'origine française ». Pour cette raison, l'anglais est devenu une langue très romanisée car son vocabulaire est doté du nombre significatif des mots d'origine anglaise. D'autre part, le français est une langue relativement germanisée qui explique en partie certaines similitudes frappantes entre le français et l'anglaise. En outre, l'anglais s'est souvent tourné vers le latin et le grec pour les prêts. Une grande partie du vocabulaire scientifique et technique anglais est d'origine gréco-latine, ce qui facilite l'acquisition du français par des affinités naturelles avec le patrimoine linguistique gréco-romain. Selon Leclercq (2008), l'influence de l'anglais sur le français existe depuis le XIIe siècle, mais il avait peu d'importance jusqu'au XVIIIe siècle (8 mots au XIIe siècle, 2 dans le XII, 11 dans le XIV, 6 dans le XV 14 dans le XVI et XVII 67, 134 dans le XVIII et XIX 377) et tous les prêts précédents jusqu'alors ont été intégrés en français, de sorte qu'aujourd'hui, ne sont pas perçus comme des mots anglais. Par exemple, pingouin (pinguyn), paquebot (packet-boat), interlope (interloper), paletot (paltok), rade (rad),

contredanse (country-dance), comité (committee), bowlingrin (bowling-green), rosbif (roast-beef) et aussi est (east), nord (north), ouest (west), sud (south).

Entre le milieu du XVIIIe siècle et le milieu du XXe siècle, les emprunts anglais qui entrent dans la langue française, outre ceux liés à la culture et aux coutumes britanniques, proviennent des domaines lexicaux suivants : commerce, voyages, institutions parlementaires et judiciaires, sports, chemin de fer et production industrielle.

Pourquoi cet échange linguistique ? Dans ce contexte, à noter que les langues sont des systèmes ouverts. Comme tout organisme vivant, doté de capacités de reproduction et d'élaboration continue, ils substituent, au-delà des frontières, des termes qui perdent leur vitalité par de nouvelles formations, en fonction des nouvelles exigences des locuteurs et des nouvelles réalités sociales.

Pendant, en suivant la relation entre la langue et la culture et contrairement à ceux qui considèrent que certaines langues ne peuvent pas exprimer des concepts abstraits Herder (1987) déclare que les mots désignant des abstractions sont possibles dans toutes les langues, puisque les communautés qui les parlent en ont besoin.

Les phénomènes d'échange linguistique entre différentes langues ont toujours existé et ont joué un rôle important dans l'évolution des langues, reflétant au niveau linguistique les interactions historiques entre diverses populations et cultures.

Comme l'a écrit Nunes de Leon (2001, p. 64), « les concepts d'homme sont des mots infinis & finis... et il existe dans d'autres langues des termes qui ne sont pas les nôtres pour déclarer ce que nous sentons ou enseignons ».

Chaque langue, depuis son origine, incorpore des éléments lexicaux dérivés d'autres communautés linguistiques, qui collaborent ainsi avec la transformation et le développement de la langue comme élément de l'interaction sociale, culturelle et politique.

C'est également le cas de la langue française, qui a reçu des éléments des langues comme l'italien, l'espagnol, voire l'arabe, langues germaniques, entre autres. Maintenant, c'est surtout l'anglais qui laisse sa contribution, ajoutant des anglicismes à la langue française.

Au dix-huitième siècle, l'anglais a eu une certaine influence sur les langues européennes, grâce à la presse anglaise et, plus tard, pour des raisons de prestige social. Ainsi, de nombreuses expressions anglaises sont entrées dans des langues telles que l'espagnol, le portugais et l'italien. Mais au vingtième siècle, surtout après la Seconde Guerre mondiale, l'influence de l'anglais, c'est-à-dire de l'anglo-américain, s'est imposée avec force sur la culture, la vie quotidienne, la mode et, par conséquent, sur les langues des autres pays.

Selon Del Pino Romero (2013), la principale cause de l'importation lexical est l'émergence d'un nouvel objet ou une idée dans un pays, qui a été, en suite, désigné dans la langue de ce pays et ensuite exporté ou importé dans d'autres pays. Il y a différents facteurs et circonstances qui ont rendu possible cette exportation linguistique. En premier lieu, la domination anglo-américaine en science et technologie de notre temps et la puissance économique et politique des États-Unis. Par ailleurs, les agences journal le plus important dans le monde font usage aussi de la langue anglaise pour leur communication. Ce sont tous ces facteurs qui, aux yeux des linguistes, rendent la suprématie de la langue anglaise dans le monde entier. A l'heure actuelle, l'anglais est devenu la langue véhiculaire de la communication et des relations internationales dans tous les domaines : commercial, culturel, scientifique, technologique, diplomatique, politique, musical et artistique.

La France n'a pas été une exception à l'omniprésence de la langue anglaise dans la vie quotidienne. Cependant, si dans les premiers temps les emprunts anglais proviennent du Royaume-Uni, à l'heure actuelle tous viennent surtout des États-Unis et affectent les domaines suivants : film, la production industrielle, le commerce, le sport, l'industrie pétrolière, la technologie de l'information, de la science et de la technologie.

Les termes anglais sont visibles sur les pages des quotidiens français. Dans un passé pas trop lointain, il n'était pas rare que les étiquettes des produits achetés dans les magasins soient vues uniquement en anglais. La même chose s'est produite et il arrive encore parfois avec des affiches publicitaires dans les rues et des publicités télévisées. L'anglais a atteint les entreprises et de nombreux conseils d'administration sont tenus en anglais même lorsque les non-francophones sont une minorité négligeable, ou dans certains cas, il n'y en a pas. De nombreux représentants français dans les organisations internationales parlent en anglais malgré le fait que le français en soit la langue officielle. Ce ne sont là que quelques exemples d'une longue liste d'anomalies. Selon Pergnier (1989), la progression de cette influence n'est ni ne continue ni uniforme. Elle affecte inégalement les différents niveaux de la langue et les différentes couches sociales (par exemple, le langage des informaticiens et le jargon de la jeunesse urbaine sont contaminés plus vite que la langue littéraire ou celle du monde rural). De plus, il y a

le déclin dans certains secteurs dû aux mesures interventionnistes de l'État, alors que dans d'autres, des avancées spectaculaires sont observables chaque jour avec l'apparition de nouvelles technologies ou de nouveaux moyens de communication. Le phénomène de l'anglicisation est multiforme et ne peut être considéré que comme une expansion mondiale. En outre, la conscience des francophones sur l'existence du problème agit comme un régulateur qui accélère ou ralentit le processus selon le temps et le lieu ». En plus des facteurs mentionnés auparavant, il y en a d'autres qui expliquent le succès de la langue anglaise : l'attraction du mode de vie américain sur les francophones, les films hollywoodiens, la restauration rapide, l'influence d'Internet, l'idée de la modernité qui transmet la langue anglaise et d'autres. Mais il y en a aussi de caractère linguistique. Par exemple, l'anglais est généralement se caractérise par sa concision expressive et sa brièveté. Pour beaucoup de Français, la situation actuelle n'a rien à voir avec le contact entre les langues et l'influence d'une langue sur une autre, comme ce qui s'est produit dans l'histoire du français et, en général, dans l'histoire des relations entre les langues.

2.2 Les différentes catégories des anglicismes

Les anglicismes ne se limitent pas, comme on le croit, à la classe des mots « classique » tel que le nom, l'adjectif ou bien le verbe. Selon Colpron, dans le Dictionnaire des Anglicismes publié au Québec (1998), les anglicismes peuvent se classer en six catégories.

La première catégorie est l'anglicisme sémantique, c'est-à-dire, l'attribution à un mot d'une acception qu'il n'a qu'en langue anglaise (faux-amis), ou la traduction littérale d'un idiotisme anglais : **application** pour **candidature**, **argument** pour **discussion**, **compléter** pour **remplir**, **questionner** pour **mettre en doute**, **vol domestique** pour **vol intérieur**, etc.). Il y a aussi l'anglicisme lexical, c'est l'« emploi d'une unité lexicale originaire de l'anglais avec ou sans adaptation phonétique, graphique ou morphologique : Cet emprunt à l'anglais peut être nécessaire parce que le français n'a pas d'autre mot pour désigner la réalité en question : **design**, **marketing**, **coroner**, **bermuda**, **t-shirt**, **bobsleigh**, etc. Mais L'emprunt peut aussi être inutile (**waitress** au lieu de **serveuse**, **brake** au lieu de **frein**, **break** au lieu de **pause**, **tip** au lieu de **pourboire**, **switcher** au lieu de **remplacer** ou **d'échanger**, **canceler** au lieu de **d'annuler**, etc.). L'anglicisme lexical est suivi de l'anglicisme syntaxique qui constitue une traduction littérale d'une expression anglaise (**pour aucune considération** au lieu de **à aucun prix**, **jusqu'à date** au lieu de **jusqu'à maintenant**, **demandeur une question** au lieu de **poser une question**, etc.). L'anglicisme de caractère syntaxique est très souvent désigné sous le nom de « calque ». Par la suite, l'anglicisme morphologique, qui se réfèrent aux erreurs dans la formation des mots (genre, suffixations, etc.). Exemples, **les actifs d'une société (the assets): l'actif**. Les deux dernières catégories sont l'anglicisme phonétique et l'anglicisme graphique. Le premier est une faute de prononciation. Par exemple le mot **zoo** prononcé [zu] au lieu de [zo] ou [zoo]. Le deuxième c'est l'emploi d'une orthographe ou d'une typographie qui suit l'usage anglo-saxon. Exemple, l'emploi du point décimal au lieu de la virgule et des guillemets anglais (" ") à la place des guillemets français (« ») ou encore l'emploi des majuscules aux noms communs comme dans : **Association Les Plus Beaux Villages de France**.

A ce sujet, on peut ajouter que certains anglicismes peuvent très parfaitement être évités. Par exemple sur le plan syntaxique quand il s'agit de la préposition sur qui est parfois employée à tort dans certaines expressions, influencées par les expressions anglaises qui contiennent la préposition on. Ce type de calque est l'anglicisme syntaxique, car il touche à la construction syntaxique de l'expression.

Voici quelques exemples de ce type d'anglicisme courant avec la préposition "sur" :

Dans la phrase « Je préfère faire des courses **sur semaine** » au lieu de « **sur semaine** » du calque anglais « **on weekdays** ». Ou bien « A l'heure qu'il est, Albert doit donc être **dans l'avion, à bord de l'avion.** » au lieu de « **sur l'avion** » pour « **on the plane** ». Ou encore dans la phrase « Tout le monde est parti : il n'y a plus personne **à l'étage** ». Au lieu de « **sur l'étage** » pour « **on the floor** ». Un autre exemple « Nathalie a voyagé **aux frais de l'entreprise** » au lieu de « **sur le budget de l'entreprise** » pour « **on the company's budget** »

D'autre part, Il y a des termes qui s'utilisent plus que fréquemment comme "football" ou "week-end", par exemple. Certains de ces expressions idiomatiques propres à langue anglaise sont entrées dans les dictionnaires au même titre que les mots purement français. Mais leur orthographe a été légèrement modifiée en français. Le mot **week-end** comme quelques-uns de ses cousins -anglicismes, prend un trait d'union en français, à la différence de l'anglais, où il est écrit en un seul mot.

2.3 La différence entre les anglicismes français de la France et ceux du Canada francophone

Tous ces exemples susmentionnés tirés du dictionnaire le Colpron (1998) représentent les anglicismes du Québec qui ne sont, nécessairement pas les mêmes que ceux de la France. En effet, le français québécois et le français européen ont tendance à avoir des anglicismes totalement différents pour des raisons historiques. Le français québécois a acquis ses anglicismes dans un processus graduel de l'emprunt linguistique dû à la coexistence parmi et à côté des anglophones pendant deux siècles et demi depuis la bataille des plaines d'Abraham de 1759. Le français européen, d'autre part, a adopté, pour la plupart, ses anglicismes au cours des dernières décennies en raison de domination internationale de l'anglais après la Seconde guerre mondiale. En outre, à la différence des français, les québécois considèrent moins l'utilisation des mots anglais pour montrer qu'ils sont bien éduqués ou du moins « cool ». Par ailleurs, les français et les québécois se moquent souvent les uns des autres pour l'emploi des anglicismes dans leur respectif pays vus comme incorrects ou « qui font rire » tout en étant sûrs que les leurs sont tout à fait normaux et acceptables. Au Québec, les anglicismes ne sont jamais utilisés dans les documents officiels (documents émis par le gouvernement, fiches d'instruction etc) et très rarement utilisés dans les documents moins formels (magazines, journaux). Lorsque l'utilisation d'un anglicisme est inévitable, il est généralement écrit en italique.

Un exemple d'un anglicisme français européen qui n'est pas utilisé au Québec est le mot *sweat*, l'abréviation de *sweat-shirt*, mais prononcé comme le mot anglais « *sweet* ». Un exemple d'un anglicisme du français québécois qui n'est pas utilisé en France est le mot *frencher* du mot anglais *frenchkiss*.

2.4 L'attitude de la société francophone vis-à-vis des anglicismes et leurs efforts pour stopper ce phénomène

Selon Del Pino Romero (2013), en France et d'autres pays francophone comme le Canada francophone (Québec), de nombreuses voix critiques se sont élevées contre l'usage disproportionné de anglicismes dans la langue française. Pour beaucoup, les anglicismes envahissent le monde des médias, de la publicité, de l'industrie, des cadres, avec des termes comme *lowcost, brainstorming, debriefing, light, marketing, black, dispatch(er), email, timing, drasti(que), deficit day, prime time, think tank, star, looser, winner, warning, dealer, fun, challenger, gay, basic y on line*.

Evidemment les français et leurs collèges francophone dans d'autres pays ne restent pas les bras croisés vis-à-vis de cette menace à leur langue nationale. Dans les années 70, les premières actions de résistance ont été lancées dans le journal France Soir avec leurs critiques sévères contre le soi-disant « franglais ». Plus tard, la Gazette Officielle de la République (BOR) a publié, le 18 janvier 1973, une liste de plusieurs centaines de mots anglais qui n'étaient pas recommandés et devaient être supprimés du vocabulaire technique.

Le Comité de Hautes Etudes du français a été l'une des premières agences à s'occuper de ce problème. Cela a débuté avec le franglais car c'était la partie la plus spectaculaire de la terminologie, celle dont on parlait le plus, où les excès étaient plus sensibles et où les solutions semblaient plus nécessaires.

D'autres initiatives mises en œuvre visées à la protection de la langue française sont entre autres :

2.4.1 Loi Toubon (Loi Toubon)

Adoptée en 1994, la loi Toubon assure la primauté du français dans la société française. En plus de garantir le droit des citoyens à être servis en français, la loi impose également l'utilisation du français sur le lieu de travail, assure la publicité en français et oblige les médias publics à utiliser les mots français alternatifs officiels à la place des mots d'origine anglaise

2.4.2 Doublage vs sous-titres

Contrairement à de nombreux pays européens qui ne proposent que des sous-titres à la télévision anglophone, la France a une pratique florissante de doublage de contenu en anglais. L'avantage pour les apprenants du français est que le contenu doublé est facile à comprendre, Certains considèrent que le doublage est la raison pour laquelle les français ne sont pas aussi forts en anglais que les européens du nord, qui pourraient tirer avantage de l'utilisation plus fréquente de sous-titres pour le contenu en anglais.

2.4.3 Projet de loi 101

Le français au Québec est considéré comme la langue la plus réglementée au monde. Les Québécois ont résisté à l'assimilation dans une mer d'anglophones pendant des siècles. Ils existent toujours en tant que communauté francophone viable.

La loi 101, ou la Charte de la langue française, fait du français la langue officielle du Québec. Il garantit à chaque citoyen québécois le droit de recevoir des services gouvernementaux en français, oblige le public à communiquer au public en français et établit notamment le Bureau de la langue française du Québec et le Conseil supérieur de la langue française.

Par la plupart des paramètres, la loi a été couronnée de succès. Les francophones représentent la grande majorité de la population et le Québec est l'un des rares endroits au monde où l'anglais est en déclin.

Plus controversée, la loi 101 oblige tous les immigrants, même anglophones, à envoyer leurs enfants dans des écoles francophones, à promouvoir la francisation (pensez à l'arrêt "Stop", pas franchi en France) dans la sphère publique et à imposer des sanctions sévères aux entreprises qui ne communiquent pas correctement en français.

Du Côté de l'hexagone, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a fait appel aux journalistes et au personnel du secteur des nouvelles technologies à remplacer les mots anglais par leurs équivalents français. Cet appel a été soutenu par la création récente sur le site Web du CSA d'une liste alphabétique inspirée des travaux de la Commission Nationale de Terminologie et de Néologie, l'entité responsable de la création de néologismes de racine française. Il est maintenant recommandé de remplacer les anglicismes "**crash**" (accident d'avion) et "**pitch**" « bref résumé d'une histoire » par "**écrasement**", "**sommaire**", "**résumé**" ou "**compilation**" respectivement. Le mot « **blog** » est désormais traduit par "**bloc**", l'abréviation de "bloc-notes". La lutte contre les mots étrangers en France a réussi à généraliser la substitution du "**walkman**" par "**baladeur**", "**computer**" par "**ordinateur**" et « **software** » par "**logiciel**" malgré la résistance de « **week-end** » et « **camping** ». Claude Hagège, linguiste, se soucie de l'emprunt anglais car le rôle la langue est un facteur indispensable dans la construction politique de la France.

L'Académie Française, elle aussi, joue un rôle important pour la défense de la langue française. Depuis sa création, l'Académie française, l'organisme compétent, a tenté d'inculquer des moyens de communication « corrects » et « erronés » en français. L'Académie française est composée d'illustres personnalités, principalement d'auteurs et d'universitaires francophones célèbres, qui guident le développement du français et conseillent le gouvernement français sur le bon usage.

En fin, une initiative qui mérite un éloge est la publication d'un livre intitulé « **100 anglicismes ne plus jamais utiliser** », le linguiste Jean Maillet. Dans ce document, l'auteur raconte l'origine, l'histoire et les transformations de 100 mots anglais utilisés aujourd'hui dans la langue française et donne le choix des mots et des termes en français qui peuvent les remplacer.

3 Conclusion

L'anglicisme français, dérivant de l'échange linguistique entre le français, d'une côté et l'anglais de l'autre a débuté dans la période bien lointaine et fait objet, à l'heure actuelle, des discussions parmi les linguistes en particulier et la société française et la société francophone en générale.

Si, dans les premiers temps les domaines touchés se sont limités aux commerce, voyages, institutions parlementaires et judiciaires, sports, chemin de fer et production industrielle, aujourd'hui ils se sont répandus à d'autres domaines : film, production industrielle, commerce, sport, industrie pétrolière, technologie de l'information, de la science et de la technologie.

A cause surtout du développement technologique et de la puissance économique et politique des Etas Unis, de nombreux mots d'origine anglaise continue à envahir le vocabulaire français. Il existe différentes catégories de l'anglicisme : sémantique, lexical, syntactique Certains sont nécessaires mais d'autres ne le sont pas.

A noter également qu'il y a une différence remarquable entre les anglicismes utilisés en France et au Canada pour des raisons historiques.

Différentes initiatives ont été mise en œuvre tantôt par les institutions publiques tantôt par les individus qui partagent les soucis face à la menace de plus en plus ressentie de l'omniprésence des anglicismes dans la vie quotidienne.

Tous espèrent qu'à travers la sensibilisation et les mesures entreprises ce phénomène peut s'atténuer et que le français reprendra son statut d'être la langue riche, complète et prestigieuse.

Références

Colpron, G. (1998). *Le dictionnaire des anglicismes* (4th ed.). Québec : Beauchemin Chenelière Editeur.

De Leão, D. N. (2001). *Origem da Lingua Portuguesa*. Lisbon: Pro Domo.

Larousse. (n.d.). Anglicisme. Retrieved from

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/anglicisme/3508>

Leclerq, J. (n.d.). L'hégémonie de l'anglais dans les sciences. In *Histoire de la langue française*. Québec:

CEFAN. Retrieved from http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s9_Fr-contemporain.htm

Pergnier, M. (1981). À propos des emprunts du français à l'anglais. *L'information Grammaticale*, 26–28.

Retrieved from https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1981_num_11_1_2410